



Syndicat départemental des salariés du secteur des activités postales et de télécommunications CGT
5 boulevard Clemenceau 18 000 Bourges Tel : 02 48 70 58 30 Fax : 02 48 24 52 94
Courriel : syndcgtpitcher@wanadoo.fr CCP : 1 273 04 P La Source

le 8 décembre, on remet ça.

Nos dirigeants n'ont vraiment pas la bosse du commerce ni du service public !

Toute leur stratégie « industrielle » est basée sur le sacro-saint profit immédiat à partager entre amis.

Seulement voilà, le service public n'est pas une marchandise mais une réponse aux besoins exprimés par les usagers. Il est rendu par le personnel. Il est sous le contrôle des élus.

Et quand ce triptyque affirme dans le Cher son opposition à la direction du réseau qui veut réduire considérablement le service public à Culan, Le Châtelet, Orval, Vierzon Forges, Bourges Asnières et Carnot ... ça fait des étincelles visibles depuis l'immeuble Fleming de Tours.

Pour nos dirigeants, c'était joué, plié, Asnières et Carnot au 1^{er} décembre, les autres ensuite. Et pépères, ils envisageaient sereinement la suite de leurs méfaits.

Nous comprenons leur désillusion devant une telle « ingratitude ». Nos résistances et notre refus de voir le service public disparaître les a pris de court.

La CGT prend l'initiative de deux rassemblements (Asnières et Carnot) desquels naîtront des comités de défense. Rassemblements, pétitions et débats publics qui sont organisés, interventions auprès de la direction et des élus, déplacement à Tours vont redistribuer les cartes.

La DRR est contrainte d'appliquer un moratoire de trois mois, donc exit l'incontournable date butoir du 1^{er} décembre.

A Orval, le conseil municipal s'oppose à la transformation en APC.

A Saint-Pierre les Bois, sur initiative CGT, 60 personnes se réunissent. Elles créent un comité de défense des bureaux du Châtelet et de Culan, décident d'une

pétition et d'un rassemblement samedi 10 décembre à Culan, s'adressent aux élus.

A Vierzon Forges, les usagers s'en mêlent aussi. Ils veulent le maintien du bureau de poste.

Une question au gouvernement sera posée par le député du Cher, Nicolas Sansu.

Des courriers sont adressés par d'autres élus, notamment le député Yann Galut.

Toutes sont des actions et initiatives qui mettent en difficulté la DRR. Elle ne renonce pas pour autant à ses objectifs et elle adopte l'attitude de celle qui veut laisser passer l'orage.

A nous de saisir toutes les opportunités d'exprimer encore plus fort notre mécontentement et nos exigences.

Les revendications du personnel, telles celles sur les conditions de travail et le niveau des emplois rejoignent naturellement les souhaits des usagers pour plus de service public.

La CGT propose une journée de grève

**Le 8 décembre 2016
avec rassemblement
à 10h30
devant Bourges Louis XI**